TUTEUR DE MAISONNÉE

SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

IDENTIFICATION DU POSTE

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA SOMME (DSDEN80)

SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DE LA SOMME (SDJES80)

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : AMIENS

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : encadrement des séjours de cohésion 2024

L'édition 2024 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion ou au nouveau dispositif classes et lycées engagées.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs :

En 2024, des séjours de cohésion hors temps scolaire (inscriptions volontaires des jeunes) et pendant le temps scolaire (inscriptions des jeunes via le label classes et lycées engagées) seront proposés :

- **Du 15 juin au 28 juin 2024 ;**
- **Du 03 juillet au 15 juillet 2024**

Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 5 jours) sont également à prévoir en amont du séjour. Ceux-ci seront à définir avec le Chef de centre et le Chef de projet. Les jours de repos compensateurs, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés - jusqu'à 4 jours -, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

POSSIBILITE DE CANDIDATER POUR UNE SEULE OU PLUSIEURS SESSIONS.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : Tuteur de maisonnée

NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER : Un tuteur de maisonnée pour 14 volontaires

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus)
Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour : casquette, pantalon, polo, teeshirt, etc.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF :

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **Un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;

2. **Une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE :

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 210 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :

- Une équipe de direction : **un chef de centre,** un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
- **Des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volets sanitaires. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
- Un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- Des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- Des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Le tuteur est le cadre de proximité des jeunes pendant les deux semaines du stage de cohésion. Il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée (groupe de 14 volontaires) dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilité des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. La mission du tuteur se divise en plusieurs tâches principales :

1. L'accueil et l'accompagnement des volontaires :
   - préparer l'accueil au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, de l'hygiène, tenues etc.
   - susciter la participation et impliquer les volontaires pour toutes les activités : vie courante, activités physiques, modules divers etc. Veiller à l'assiduité et au respect des horaires.
   - assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles.

2. L'organisation et la discipline de la vie courante :
   - faire connaître et respecter le règlement intérieur,
   - signaler aux cadres de compagnie tous les manquements,
   - gérer les difficultés interpersonnelles, les conflits.
   - veiller à la sécurité des jeunes en faisant respecter strictement les mesures de sécurité,
   - identifier les risques, les situations problématiques, notamment de harcèlement,

3. L'organisation de la vie démocratique et citoyenne :
   - créer des temps d'échange démocratique,
   - contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général,
   - s'assurer d'un brassage effectif, dans la maisonnée ou les activités.

4. Faire émerger un esprit de maisonnée :
   - créer une cohésion de groupe,
   - assurer l'inclusion effective de volontaires à besoins particuliers.

5. Assurer des temps d'animation auprès des volontaires
   - Mener des animations dans les ateliers du tronc commun et lors des colorations (Défense et Mémoire ; Sport et Jeux Olympiques et Paralympiques ; Environnement ; Résilience et Prévention des risques) en fonction de ses compétences et/ou de son expérience, et/ou après un temps de formation spécifique.
   - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique et les guides des contenus.
   - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.

6. Participer activement aux temps de formation et de préparation du séjour.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

☐ Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- BAFA/ BAFD ou qualification équivalente ;
- Psychologie de l'enfant ;
- Identification des risques psycho-sociaux ;
- Sécurité physique et morale des mineurs.

COMPETENCES :

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- Capacité d'écoute et réactivité ;
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation ou à besoins particuliers.

REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI: en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 68.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé).

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

CONTACTS RESSOURCES HUMAINES

Patrick LOMBE – TAMBWE
Chef de projet SNU de la Somme

Mail :
Patrick.lombe-tambwe@ac-amiens.fr
Sdjes80-snu@ac-amiens.fr

Téléphone : 06 75 96 71 81